



M^e Paul Germain

notaire et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc
JOR 1T0

Tél. : 224-5080
Télex. : 224-8511



Comment choisir un tuteur à vos enfants

Confier la garde de votre enfant à quelqu'un d'autre ! Cette pensée vous fait frémir. Imaginez, si en plus, vous laissez les autres choisir qui sera cette personne.

Sous réserve de nommer un tuteur dans votre testament, dans votre mandat d'inaptitude ou de faire une déclaration en ce sens au curateur public, c'est une assemblée de parents et d'amis convoquée par huissier et présidée par un juge ou un notaire mandaté par la cour qui décidera qui obtiendra la garde de votre bébé.

Attention votre sœur qui sait tout ou votre beau-frère qui parle fort, pourrait devenir tuteur de votre enfant. C'est possible d'éviter cela en désignant dès maintenant quelqu'un dans votre testament ou votre mandat. Encore faut-il choisir la bonne personne.

Comment choisir la bonne personne ?

Décider qui va élever votre enfant en votre absence est l'une des décisions les plus difficiles à laquelle vous serez confronté en tant que parent.

La première étape est d'admettre que personne n'est assez bon. Nous sommes tous d'accord pour dire que le meilleur parent pour votre enfant, c'est vous. C'est vérité admise passons à la prochaine étape.

La deuxième étape est de faire une liste de tous les candidats possibles, puis essayez-vous avec votre conjoint et discutez des avantages et des inconvénients de chacun de ces choix.

Voici quelques critères pour vous permettre de réfléchir :

- Qui est le plus capable d'assumer émotionnellement la responsabilité de prendre soin d'un enfant ?
- Si votre patrimoine au décès est insuffisant pour pourvoir à l'entretien de votre enfant, la personne choisie devra être en mesure d'assumer financièrement les dépenses relatives à votre progéniture.
- Avec qui votre enfant se sent-il à l'aise ?
- Laquelle de ces personnes a les mêmes valeurs morales, matérielles, spirituelles que vous ?
- La personne à laquelle vous pensez a-t-elle d'autres enfants ? Si oui, votre enfant sera-t-il en mesure de s'intégrer dans la nouvelle famille ?
- Cette personne a-t-elle le temps nécessaire à consacrer à votre enfant ?
- Cette personne a-t-elle et aura-t-elle les énergies suffisantes pour s'occuper de votre enfant jusqu'à sa majorité ?

La troisième étape

Une fois que vous avez affiné votre liste de personnes-clés, il peut être opportun de parler aux candidats sélectionnés pour connaître leurs avis sur cette nomination.

Ces conversations peuvent révéler des sentiments et des attitudes qui vous aideront à prendre votre décision finale. Peut-être une personne exprimera-t-elle un désir évident de jouer ce rôle, ou vous verrez que l'une d'elles n'est pas prête à assumer cette responsabilité.

Visitez www.paulgermainnotaire.com

Un projet insensé

ODETTE MORIN

« Amiante, uranium, gaz de schiste, pétrole de mer, centrales nucléaires, mines, nouvelles routes : un seul de ces sujets suffirait à déclencher l'inquiétude des écologistes. Le Québec les affronte tous à la fois, assailli par un capitalisme bien décidé à ne pas laisser une seule parcelle de ressource minérale à l'abri de la recherche du profit ». Une citation d'Hervé Kempf, auteur et chroniqueur à l'environnement au quotidien français *Le monde*, dans un texte publié au lendemain du dévoilement du *Plan nord*.

Selon Louis-Gilles Francoeur (*Le Devoir*, vendredi 13 mai), le secteur des affaires (dont l'industrie du gaz) et les hauts fonctionnaires vont détenir 8 des 11 sièges du comité d'Étude environnementale stratégique (ÉES) censé étudier la très controversée technique de fracturation hydraulique. Il y aura 3 univer-

sitaires, dont 1 pour le côté social et 2 géologues. Les écologistes et les groupes de citoyens, pourtant à l'origine de la remise en question de l'exploitation de cette filière, ont été exclus de ce comité.

Pour le collectif scientifique sur le gaz de schiste, cette absence « témoigne à nouveau de la distance que le gouvernement entretient envers les citoyens, qui portent pourtant le lourd fardeau de la preuve du caractère inapproprié de ce projet à haut risque et qui auraient pu faire contrepoids aux acteurs d'emblée favorables à l'industrie gazière au sein du comité ».

Le collectif déplore aussi que les deux spécialistes (universitaires) soient tous les deux de la même discipline, soit la géologie. Le collectif aurait aimé connaître leur expérience en matière d'environnement ainsi que leurs liens et leurs sources de financement (avec le secteur

privé, s'il y a lieu) pour être sûr de leur capacité d'intégrer les préoccupations sociales et environnementales.

Par ailleurs, *Radio-Canada* nous a appris qu'une étude de l'Université Duke de la Caroline du Nord, parue (le 9 mai) est arrivée à la conclusion que plus on est près d'un puits de gaz de schiste, plus les risques sont grands que la nappe phréatique soit contaminée par du gaz naturel. Après avoir prélevé des échantillons d'eau d'une soixantaine de puits dans trois États différents, ils les ont séparés en deux groupes : ceux qui provenaient des puits situés à un kilomètre et plus de distance (d'un puits de gaz) et ceux situés à moins d'un kilomètre. Dans le premier groupe, la teneur en méthane (gaz naturel = 80% de méthane) était en moyenne de 1,1 milligramme par litre (mg/l). Dans le second, cette teneur moyenne grimpeait à 19,2 mg/l.

« Nous avons été étonnés d'obtenir des valeurs aussi élevées. Nous avons trouvé une corrélation assez forte entre la proximité d'un puits de gaz et la concentration de méthane dans l'eau potable », explique Robert B. Jackson, professeur de biologie à l'Université Duke.

Alors, même si l'on n'en entend plus beaucoup parler ces temps-ci, on peut être assuré que les industriels et le gouvernement vont continuer à essayer, par tous les moyens, de nous imposer cette dangereuse, mais potentiellement très lucrative filière (lucrative pour l'industrie). Ils croient, peut-être avoir réussi à endormir le bon peuple, groupes de citoyens et environnementalistes, sauf que l'on peut prédire qu'ils rencontreront, à nouveau, surtout avec ce qui se passe en France, une farouche opposition à ce projet insensé.

En bref

Corvée du club Plein air de Prévost

Prendre note que la corvée pour le nettoyage des sentiers a été remis à samedi, le 28 mai, 9 h. Nous vous attendons en grand nombre, le samedi 28 mai dans le stationnement de l'école Champ-Fleuri.

La Marche de la mémoire

La Société Alzheimer des Laurentides organise la Marche de la mémoire le dimanche 29 mai à Saint-Eustache, Sainte-Agathe-des-Monts et Rivière-Rouge. En visitant le site Internet www.lamarchedelamemoire.com, vous aurez la possibilité de vous inscrire, de faire un don, de signaler votre intérêt à devenir bénévole, etc. Vous pouvez aussi nous rejoindre au 1-888-MEMOIRE (636-6473).

Avis de recherche d'artistes pour la piscine en délire

Évènement multidisciplinaire en trois mouvements « 3 Fois Passera » les 21 mai, 11 juin et 9 juillet à Val-David. Trois fois la possibilité d'oser sortir de votre zone de confort ou d'y rester, question de... tout en s'amusant... de présenter votre travail ! Ambiance ludique, décontractée... tout est possible... il y aura aussi des choses sérieuses ! Être artiste c'est sérieux ! Et des invités : Helena Martin Franco, arts visuels (Colombie) et Nathalie Lebel, danse (Val-David). Inscription préférable avant ou sur place... Nathalie Levasseur 819-322-6053. N'oubliez pas... 5 à 7, *pot luck*... apportez un plat à partager

Défi têtes rasées

Durant la dernière année, l'Échelon des Pays-d'en-Haut a été touché de près par la lutte contre le

cancer. Conscient du courage et de la force des personnes touchées par cette épreuve, les membres et le personnel de l'Échelon s'associent et supportent la cause par l'entremise du défi Têtes rasées de Leucan. Annick Boyer, intervenante de l'Échelon, relève le défi et dira adieu à sa longue chevelure le 12 juin. Nous sollicitons votre appui et recueillons des dons en argent qui seront versés en totalité à Leucan. Vous pouvez remettre votre don directement aux membres de l'équipe de l'Échelon ou vous pouvez aller directement sur la page d'Annick sur le site de Leucan pour faire un don en ligne www.defileucan.ca/Participant.aspx?id=18947. Un reçu fiscal sera émis pour tout don de 20 \$ et plus, ou sur demande.

Premier guide touristique de la MRC de La Rivière-du-Nord



Les touristes et excursionnistes sont invités à découvrir 452 km² de culture, de plein air, d'attractions, d'événements à grands déploiements et bien plus encore. dans le tout premier guide touristique de la MRC de La Rivière-du-Nord. Les cinq villes de la MRC (Prévost, Saint-Colomban, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie) se sont unifiées pour mettre en valeur l'offre touristique de notre milieu. La population est invitée à consulter dans les prochains jours le site Internet au www.tourismriveriedunord.com et à se procurer gratuitement le guide au bureau d'accueil touristique de Saint-Jérôme, situé sur la Place de la Gare, au Parc Régional de la Rivière-du-Nord,

dans les différents hôtels de ville des municipalités ainsi que dans plusieurs commerces et hôtels de la région.

Concours québécois en entrepreneuriat



La 13^e remise des prix du Concours québécois en entrepreneuriat, pour la région des Laurentides s'est tenue au Vieux Palais de Saint-Jérôme. Le Prix Jeunesse est offert par le Forum jeunesse des Laurentides afin d'encourager les jeunes dans cette belle aventure qu'est l'entrepreneuriat. L'entreprise *Agent B2B* de la Ville de Prévost s'est mérité un prix dans la catégorie des 35 ans et moins. Présentée par Marie-Ève Hénault, cette entreprise offre des services d'impartition aux entreprises désireuses d'augmenter leur clientèle et leurs parts de marchés, par le biais d'un service de prise de rendez-vous téléphoniques qualifiés, ce qui leur permet de rencontrer quotidiennement de nouveaux clients potentiels. Mis sur pied il y a 13 ans, le Concours québécois en entrepreneuriat est le seul concours national à réunir le monde de l'éducation et le milieu des affaires. Renseignements : www.concours-entrepreneur.org

La fouillerie

À cette période de l'année où le ménage des garde-robes et des placards se font, Le Garde-Manger des Pays-d'en-Haut, sollicite votre générosité pour son comptoir

vestimentaire nommé « La Fouillerie », situé au 148, chemin Watchorn à Morin-Heights au même édifice que l'église et le CLSC. Ses heures d'ouverture sont lundi, jeudi, vendredi et samedi de 10 h à 12 h à 12 h 30. Céline, Doris et nos bénévoles accueilleront avec courtoisie tous vos dons de vêtements, de livres, de jouets et de vaisselle. Cependant tout doit être propre et revendable. Prière de s'abstenir, si ce n'est pas le cas. Pour plus d'information : La Fouillerie 450-644-0087.

Devenez bénévole au Musée du ski

Le Musée du ski des Laurentides est présentement à la recherche de gens désireux de se joindre à son équipe de bénévoles. Vous pouvez donner de votre temps pour des activités spécifiques telles que l'accueil et l'animation de groupes ou pour des besoins ponctuels variés. Pour information, communiquez avec Sylvie Lebeau au 450-227-2564, poste 222 ou par courriel à info@museeduski.com

Invitation à gravir le 3^e plus haut sommet des Laurentides

Le Club de marche l'avancée lance une invitation pour faire l'ascension du Mont Kaaikop. Ce mont culmine à 830 mètres d'altitude et compte près de 340 mètres de dénivellation. Le sentier est d'une longueur de moins de trois kilomètres et est classé intermédiaire. L'effort en vaut la peine puisqu'au sommet, une vue panoramique de près de 360 degrés sur les environs s'offre. C'est un rendez-vous, samedi le 21 mai. Pour participer, contactez le Club de marche l'avancée à l'adresse clublavancee@gmail.com ou au numéro 450-436-5238.